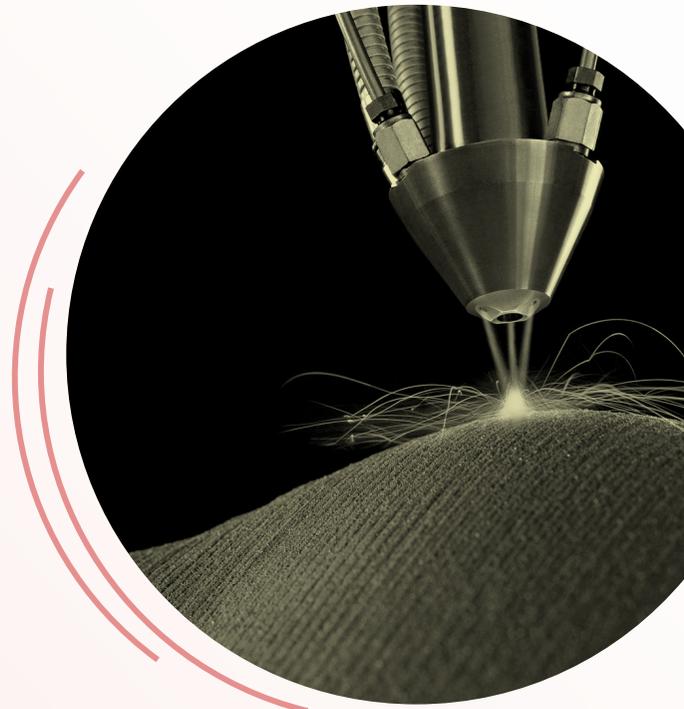


le **cnam**  
école d'ingénieur·e·s

Un acteur majeur  
de la formation  
des ingénieur·e·s  
en France

eni



Conservatoire national des arts et métiers

## **Notre histoire**

Fondé en 1794, le Cnam est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Ses missions principales sont la formation professionnelle tout au long de la vie, la recherche et la diffusion de la culture scientifique et technique.

Grand établissement en réseau dont le siège se situe à Paris, le Cnam dispose d'un fort ancrage territorial en France métropolitaine et ultramarine mais aussi à l'international.

**Plus de 220 ans** d'histoire

**54 700** élèves formé·e·s chaque année

**1000** diplômé·e·s d'ingénieur·e·s par an, dont 55% en apprentissage

## **Notre école**

Créée en 2003, l'École d'ingénieur·e·s du Cnam (EICnam) met en œuvre la stratégie de développement, les orientations pédagogiques et l'évaluation de l'offre de formation d'ingénieur·e du Cnam dans l'ensemble du réseau à Paris et en région.

L'une des missions de notre institution est la promotion sociale par le biais de la formation professionnelle supérieure tout au long de la vie : les formations d'ingénieur·e·s en sont un outil privilégié.

Nous formons les élèves au diplôme d'ingénieur·e selon plusieurs modalités, principalement en formation continue hors temps de travail (HTT) et en apprentissage.

Pour ces deux modalités, concilier une vie professionnelle avec des études demande de la ténacité, du courage et de la persévérance, qualités dont les 1 000 ingénieur·e·s diplômé·e·s chaque année par le Cnam peuvent se prévaloir.

Les élèves des formations d'ingénieur·e·s en HTT doivent faire preuve d'une grande autonomie en construisant leurs parcours souvent en parallèle de leur activité professionnelle.

Le cycle ingénieur est accessible aux apprenti·e·s, en formation initiale, dès lors qu'ils·elles possèdent un niveau Bac+2 et qu'une entreprise d'accueil a été trouvée pour les accompagner sur une durée de 3 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Il s'agit de futur·e·s ingénieur·e·s, ayant exercé pendant plusieurs années au niveau de technicien·ne. Ils ont une approche plus pragmatique, une forte légitimité technique et une maîtrise des processus d'innovation et des environnements complexes qui leur permettent de contribuer au développement économique des entreprises.

**75%**

des diplômé·e·s, toutes modalités confondues, détiennent d'un BTS ou DUT lors de l'inscription à l'EICnam

**95%**

des élèves sont en emploi deux ans après leur diplomation

**15%**

des élèves HTT et 10% des apprenti·e·s poursuivent leurs études une fois diplômé·e·s ingénieur·e·s

**91%**

des diplômé·e·s recommanderaient à une personne de leur entourage de suivre une formation au Cnam

**35 000**

ingénieur·e·s diplômé·e·s depuis la délivrance du titre en 1924

**21**

spécialités proposées dans les 13 régions françaises

**56**

titres d'ingénieur·e·s, tous habilités par la Commission des titres d'ingénieur (Cti)

**3** modalités de formation

**Plus de 5000**

inscrit·e·s chaque année dans nos formations d'ingénieur·e

**2200**

enseignant·e·s professionnel·le·s ou universitaires

## Nos parcours pluridisciplinaires

L'EICnam propose des formations en adéquation avec l'évolution des métiers et les besoins professionnels spécifiques des entreprises.

### Formation initiale en apprentissage

Le Cnam a été pionnier en matière d'apprentissage et permet, depuis 1990, de diversifier les voies d'accès à l'enseignement supérieur en formant selon une pédagogie et des outils spécifiques, des apprenti·e·s ingénieur·e·s de moins de 30 ans.

Les élèves sont dans une démarche d'insertion sur le marché du travail et de stabilisation dans un emploi à l'acquisition du diplôme.

Cette modalité allie enseignements académiques à l'école et séquences professionnelles en entreprise.

**14**

spécialités par l'apprentissage dans 7 régions, soit 19 sites d'enseignement en France

Augmentation de **43% en 5 ans** du nombre d'ingénieur·e·s diplômé·e·s par l'apprentissage

**2211**

apprenti·e·s inscrit·e·s sur une formation d'ingénieur·e du Cnam en 2021

**95%**

des apprenti·e·s détiennent un DUT ou un BTS à l'inscription

**88%**

des apprenti·e·s sont en emploi six mois après leur diplomation, dont 75% avec un statut cadre

Salaire annuel brut moyen après diplomation : **38 000€**

### Formation continue «Hors Temps de Travail» (HTT)

Nous proposons le diplôme ingénieur·e en cours du soir ou en formation à distance afin de permettre aux élèves de concilier une reprise d'études avec leur vie familiale et professionnelle.

La formation s'adresse aux actifs et actives salarié·e·s, indépendant·e·s ou en recherche d'emploi qui sont dans une démarche de complément de formation ou de mobilité professionnelle. Cette modalité historique du Cnam permet d'accéder au titre ingénieur·e dans de nombreuses spécialités.

**16**

spécialités en formation continue Hors Temps de Travail, accessibles sur l'ensemble du réseau français, ultra marin et à l'étranger

Moyenne d'âge des diplômé·e·s : **35 ans** pour les hommes et **32 ans** pour les femmes

Durée moyenne d'obtention du diplôme : **6 ans**

Salaire annuel brut moyen après diplomation : **46 000€**

**84%** des diplômé·e·s HTT déclarent une amélioration de leur situation professionnelle, dont une augmentation moyenne de 38% de salaire pour ceux qui ont changé de statut, de poste ou d'employeur

**64%**

des diplômé·e·s HTT sont en situation d'encadrement six mois après l'obtention du diplôme, contre 24% au moment de l'inscription.

**L'Union des ingénieur·e·s du Cnam (UniCnam), créée en 1930, regroupe 19000 ingénieur·e·s diplômé·e·s.**

## Formation initiale étudiante

Le titre d'ingénieur·e du Cnam dans la spécialité Géomètre et topographe est accessible en formation initiale sous statut étudiant. La formation est dispensée à l'École Supérieure des Géomètres et Topographes (ESGT), au Mans.

L'EICnam est ainsi le seul établissement en France à proposer une véritable double compétence en sciences techniques et juridiques en géomatique et en foncier au niveau master.

- L'ESGT est l'une des trois écoles d'ingénieur·e·s françaises agréées par l'Ordre des géomètres-experts (OGE)
- De nombreux débouchés dans le secteur public ou privé
- Plus de **3 000** ingénieur·e·s formé·e·s depuis sa création en 1946
- Niveau de formation des inscrit·e·s : BTS (**53%**)
- **87%** des élèves sont en emploi six mois après la diplomation

## Validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE a été créée en 2002 en France. Depuis, notre établissement a acquis une expertise avérée dans ce domaine. La VAE reconnaît les compétences professionnelles acquises et valide tout ou partie du diplôme d'ingénieur·e du Cnam.

Une expérience d'au moins trois années au niveau ingénieur·e est requise. Une validation partielle de l'expérience peut être complétée par des unités d'enseignement pour l'obtention de la certification.

**97%**

des demandes de VAE accordées

Un réseau de **70** conseiller·e·s

**60%**

des candidat·e·s ont une expérience de 8 à 15 ans de niveau ingénieur·e

Le Cnam est centre d'examen pour le dispositif Ingénieur diplômé par l'État (IDPE)

## Nos spécialités

Aéronautique et espace

Agroalimentaire

Automatique et robotique

Bâtiment et travaux publics

Chimie

Énergétique

Environnement et production

Génie biologique

Génie électrique

Génie industriel

Génie nucléaire

Génie des procédés

Géomètre et topographe

Gestion des risques

Informatique

Instrumentation - qualité

Matériaux

Mécanique

Mécatronique

Systèmes électroniques

Télécommunications et réseaux

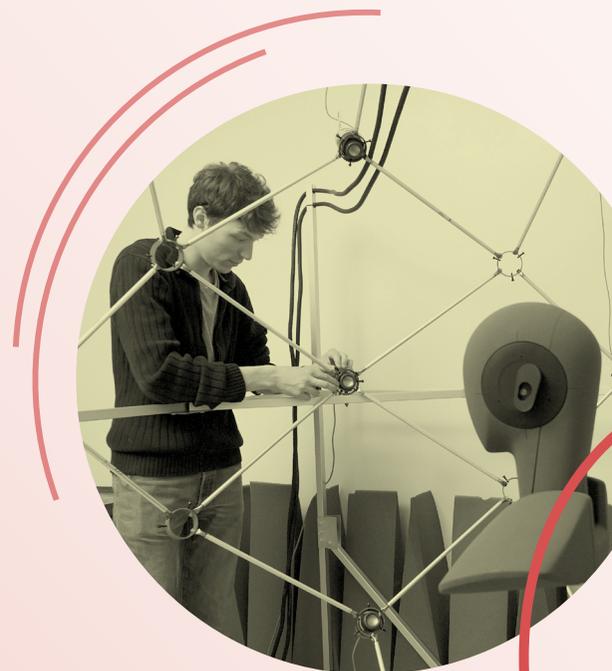
En **bleu**, les formations disponibles uniquement en apprentissage.

En **rouge**, les formations disponibles uniquement en HTT.

En **vert**, les formations disponibles uniquement sous le statut étudiant.



# cnam



## Contact

École d'Ingénieur·e·s du Cnam  
292, rue Saint Martin  
75003 Paris  
eicnam@cnam.fr  
<http://ecole-ingenieur.cnam.fr>